



Formations

de l'Association
pour la
Performance
de la
Maîtrise d'Ouvrage



Cédric GAROT

Président

L'Association pour la Performance de la Maîtrise d'Ouvrage est née en 2021 de la volonté de créer un cercle de réflexion, un centre de formation, un lieu permettant de faire progresser et de fédérer les différents types de maîtres d'ouvrages autour de leur métier.

La naissance de notre association a permis de réunir des maîtres d'ouvrage de différents horizons pour créer l'opportunité de partager, de développer des réflexions et de porter des évolutions pour améliorer nos pratiques.

Le fondement de notre association repose sur trois objectifs :

- Le développement des compétences
- Le partage de l'expertise et retour d'expériences
- Le soutien aux évolutions de la maîtrise d'ouvrage

De nombreuses modalités existent et sont mobilisées par l'APMO pour développer les compétences de ses membres en proposant : des débats, des échanges, des outils de perfectionnement, des conférences, des ateliers de co-développement et des formations dans le but de contribuer à la réflexion collective.

Pour l'année 2022, six formations sont apparues comme indispensables pour structurer les pratiques professionnelles des maîtres d'ouvrage que nous voulons être.

Par ailleurs, ayant souhaité ouvrir notre association aux métiers de conseils et de maîtrise d'œuvre, nous proposons également des sessions qui peuvent les intéresser afin que tous nos membres puissent trouver un intérêt dans notre offre.

Elaborées et dispensées par des professionnels expérimentés et organisées par un partenaire certifié Qualiopi, ces formations répondront à vos attentes et vous permettront de relever les défis d'aujourd'hui et également ceux qui nous attendent demain.

LES FORMATIONS

01 Les fondamentaux de
la maîtrise d'ouvrage
Page : 4

02 Les marchés de maîtrise d'œuvre
- De la loi MOP au CCP
Page : 5

03 La définition du besoin
- De l'opportunité à la rédaction
du programme
Page : 6

04 Les contrats globaux
Page : 7

05 Le coût global des projets de
bâtiment
Page : 8

06 Les conditions de réussite
d'un projet de bâtiment
Page : 9

Appréhender le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage et de ses partenaires

■ Objectifs

L'objectif de la formation est d'acquérir les fondamentaux du métier de maître d'ouvrage qui impose de développer des connaissances juridiques et managériales pour répondre à la complexité croissante des projets :

- Savoir définir le processus opérationnel
- Restituer les acteurs de la maîtrise d'ouvrage dans leur environnement législatif et réglementaire
- Comprendre et identifier le rôle et les missions du maître d'ouvrage
- Apprécier les paramètres d'une conduite professionnelle d'une opération

■ Intervenants

Patrice NOVAT

Consultant en maîtrise d'ouvrage.

Flavien DELIMARD

Consultant en maîtrise d'ouvrage,
Cabinet Clément et Associés.

■ Public

Maîtres d'ouvrage "décideurs", Directeurs de programme, directeurs de patrimoine, Directeurs des services techniques.

■ Programme & Horaires

■ 1 - Terminologie

- Le processus opérationnel du montage d'une opération
- Les différents acteurs d'une opération de construction
- Terminologie liée à la nature des différentes opérations

■ 2 - Organisation de la maîtrise d'ouvrage

- Composantes, rôle et responsabilité
- Faire ou faire faire
- Organisation

■ 3 - Les processus de construction

- Les étapes du montage d'une opération
- Les différentes phases d'un projet
- Décider, agir, s'informer
- Comment manager une opération

■ 4 - L'AMO

- Définition
- Compétences
- Que peut-on lui demander ?

■ 5 - Le contrôleur technique

- Contexte réglementaire
- Responsabilité
- Compétences
- Que peut-on lui demander ?

■ 6 - Le CSPS

- Contexte réglementaire
- Responsabilité
- Compétences
- Que peut-on lui demander ?

■ Prérequis

Aucun

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants. Envoi d'un questionnaire en amont de la formation pour recueillir les besoins des participants.

Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

Evaluation finale

■ Dates & lieux

1 jour = 7 heures

- 10 mai 2022
- 4 octobre 2022

Lieu : Siège de l'APMO,
2, rue Malesherbes - 69006 Lyon

PRIX DE LA FORMATION

475,00€ HT

par personne/Adhérent

950,00€ HT

par personne/Non adhérent

Support de formation et déjeuner compris

■ Contact et inscription :

formation@apmo.fr

Tél. : 06 76 21 71 17

Cliquer ici : <https://www.apmo.fr/inscrivezvous>

De la Loi MOP au Code de la commande publique■ **Objectifs**

L'objectif de la formation est d'acquérir les procédures pour la passation puis la gestion d'un contrat de maîtrise d'œuvre issu de la loi MOP, notamment sur la définition du contenu des missions, les points de vigilance à observer dans la gestion du contrat et comment les maîtriser.

■ **Intervenants**■ **Nicolas FLAMENT**

Président de la SRIA - Société de Réalisation Immobilière et d'Aménagement de l'université de Bordeaux.

■ **Patrice NOVAT**

Consultant en maîtrise d'ouvrage.

■ **Public**

Maîtres d'ouvrage "décideurs", Responsables techniques, administratifs et juridiques chargés de préparer, passer et gérer les marchés de maîtrise d'œuvre.

■ **Programme & Horaires**■ **1 - Historiques des missions publiques de maîtrise d'œuvre**

- Les grandes étapes

■ **2 - La loi du 12 juillet 1985 et code de la commande publique**

- Origine
- Décrets d'application
- Le champ d'application
- Intégration dans le CC

■ **3 - Missions de maîtrise d'œuvre**

- Définition
- Contenu
- Compléments et dérogations

■ **4 - Marchés de maîtrise d'œuvre**

- Le contrat
- Le CCAG
- La rémunération
- Les évolutions de contrat

■ **5 - Les procédures par nature d'opération et de MOA**

- Concours
- Autres procédures
- Notion de complexité
- Procédures dérogoatoires

■ **Prérequis**

Aucun

■ **Méthode pédagogique**

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants. Envoi d'un questionnaire en amont de la formation pour recueillir les besoins des participants.

Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

Evaluation finale

■ **Dates & lieux**

1 jour = 7 heures

- 8 juin 2022
- 9 novembre 2022

Lieu : Siège de l'APMO,
2, rue Malesherbes - 69006 Lyon

PRIX DE LA FORMATION

475,00€ HT

par personne/Adhérent

950,00€ HT

par personne/Non adhérent

Support de formation et déjeuner compris

■ **Contact et inscription :**

formation@apmo.fr

Tél. : 06 76 21 71 17

Cliquer ici : <https://www.apmo.fr/inscrivezvous>

De l'opportunité au programme

■ Objectifs

L'expression du besoin à travers l'élaboration d'un programme reste le préalable à toute opération de construction. Cette formation a pour objectif de vous permettre de maîtriser l'expression des besoins et les conditions de leur satisfaction afin d'engager une opération dans les meilleures conditions possibles.

■ Intervenants

Pierre PERON

Architecte et Ingénieur en organisation.

Damien THIBAUT

Directeur de l'Hôpital Vaugirard, AP-HP.

■ Public

Maîtres d'ouvrage "décideurs",
Directeurs de patrimoine, Chefs de projet,
Directeurs des services techniques.

■ Programme & Horaires

■ 1 - Programme, de quoi parle-t-on ?

- Retours d'expériences
- Eléments de définition
- Socle réglementaire

■ 2 - L'opportunité : inscrire son opération dans une stratégie d'ensemble

- Eléments de définition
- Enjeux et écueils de l'anticipation
- Marges d'évolutivité et gestion des risques
- Formaliser une vision globale

■ 3 - La faisabilité : explorer les conditions de réalisation et identifier la valeur ajoutée de solutions architecturales

- Eléments de définition
- Estimation et calendrier en phase programme
- Feed-back sur le programme

■ 4 - L'acceptabilité : solidariser les acteurs sur un périmètre des besoins commun, légitime et stable

- Impacts sur les acteurs du projet
- Positionnement face aux référentiels
- Premier acte de l'accompagnement du changement

■ 5 - L'opérationnalité : mettre en place une démarche de programmation adaptée

- Choix d'un processus de réalisation de l'opération et impacts sur le programme
- Dimension organisationnelle de l'élaboration du programme
- Missions et compétences du programmiste

■ Prérequis

Aucun

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants. Envoi d'un questionnaire en amont de la formation pour recueillir les besoins des participants.

Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Bibliographie.

Evaluation finale

■ Dates & lieux

1 jour = 7 heures

➤ 31 mai 2022

➤ 5 octobre 2022

Lieu : Siège de l'APMO,
2, rue Malesherbes - 69006 Lyon

PRIX DE LA FORMATION

475,00€ HT

par personne/Adhérent

950,00€ HT

par personne/Non adhérent

Support de formation et déjeuner compris

■ Contact et inscription :

formation@apmo.fr

Tél. : 06 76 21 71 17

Cliquer ici : <https://www.apmo.fr/inscrivezvous>

De la maîtrise de la passation au suivi de l'exécution■ **Objectifs**

- Connaître le cadre réglementaire dans le Code de la commande publique, ses évolutions et les avantages, les points de vigilance du processus et les cas de recours aux contrats globaux
- Identifier les rôles, missions et responsabilités de chacun des acteurs
- Cerner les étapes de la passation et de l'exécution du marché et les risques qui y sont associés
- Piloter les procédures avec discussions : procédure avec négociation et dialogue compétitif

■ **Intervenants****Georges KUNTZ**

Adjoint du Responsable Régional de la Politique Immobilière de l'État – Grand Est

Karl MAROTTA

Directeur Général du Cabinet Clément et Associés Grand Est

■ **Public**

Maîtres d'ouvrage "décideurs", Directeurs de patrimoine, Chefs de projet.

■ **Programme & Horaires**■ **1 - Les différents types de contrats globaux - définition**

- La conception réalisation
- Le marché public global de performance
- Les contrats globaux sectoriels

■ **2 - Le caractère dérogatoire de ces contrats**

- Dérogation au principe d'allotissement
- Dérogation à l'obligation de séparation des missions de conception et réalisation

■ **3 - Identifier les conditions de recours et les contraintes**

- Conditions de recours – motivation
- Comparaison avec un montage classique
- Organisation particulière de la maîtrise d'ouvrage

■ **4 - Maîtriser les procédures de passation**

- Les seuils
- Le dialogue compétitif ou la négociation
- Les critères d'analyse

■ **5 - La spécificité des pièces contractuelles et le suivi du contrat**

- Le choix du CCAG
- Les clauses contractuelles spécifiques
- L'analyse des performances

■ **6 - Les rôles, missions et responsabilités**

- L'équipe de maîtrise d'ouvrage
- Les assistants
- Le suivi du contrat
- La prise en charge du fonctionnement du bâtiment

■ **Prérequis**

Aucun

■ **Méthode pédagogique**

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants. Envoi d'un questionnaire en amont de la formation pour recueillir les besoins des participants.

Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

Évaluation finale

■ **Dates & lieux**

1 jour = 7 heures

➤ 22 mars 2022

➤ 20 septembre 2022

Lieu : Siège de l'APMO,

2, rue Malesherbes - 69006 Lyon

PRIX DE LA FORMATION

475,00€ HT

par personne/Adhérent

950,00€ HT

par personne/Non adhérent

Support de formation et déjeuner compris

■ **Contact et inscription :**

formation@apmo.fr

Tél. : 06 76 21 71 17

Cliquer ici : <https://www.apmo.fr/inscrivezvous>

Identifier les différents postes de coût et leur évolution■ **Objectifs**

- Savoir estimer le budget d'un projet.
- Identifier les enjeux économiques d'un projet de bâtiment sur la durée de vie de l'ouvrage.
- Identifier les postes de coût et savoir maîtriser leur évolution dans la vie du projet.

■ **Intervenants****Cédric GAROT**

Directeur du patrimoine, des achats et de la Logistique, CHU de Reims

Un économiste de la construction■ **Public**

Maîtres d'ouvrage « décideurs », Directeurs de patrimoine, Chefs de projet, Directeurs des services techniques.

■ **Programme**■ **1 - Estimation du coût de construction**

- Les différents postes de l'enveloppe financière prévisionnelle
- Les facteurs principaux de variation des coûts
- La pratique des ratios de coût
- L'évolution de l'estimation à chaque phase du projet
- Projets neufs
- Projets en réhabilitation

■ **2 - L'approche en coût global**

- Méthodes de calculs en coût global
- Les différents postes de l'enveloppe financière phase exploitation
- Les facteurs principaux de variation des coûts
- Impacts de la performance énergétique et autres objectifs de développement durable

■ **3 - Maîtriser le coût du projet**

- Pendant la programmation
- Pendant les études
- Pendant les travaux
- Pendant l'exploitation de l'ouvrage

■ **Prérequis****Aucun**■ **Méthode pédagogique**

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants. Envoi d'un questionnaire en amont de la formation pour recueillir les besoins des participants.

Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

Évaluation finale

■ **Dates & lieux****1 jour = 7 heures**

- 2 juin 2022
- 6 octobre 2022

Lieu : Siège de l'APMO,
2, rue Malesherbes - 69006 Lyon

PRIX DE LA FORMATION

475,00€ HT

par personne/Adhérent

950,00€ HT

par personne/Non adhérent

Support de formation et déjeuner compris

■ **Contact et inscription :**

formation@apmo.fr

Tél. : 06 76 21 71 17

Cliquer ici : <https://www.apmo.fr/inscrivezvous>

Anticiper les Risques Projet et Accompagner les coopérations

■ Objectifs

- Identifier les éléments de complexité d'un projet
- Identifier les conditions de réussite d'un projet de construction
- La gestion de projet au service du bon déroulement de l'opération
- Mettre en place une analyse des risques et un suivi contractuel efficace
- Accompagner le projet par des coopérations efficaces et maîtrisées

■ Intervenants

Francis SAINT HUBERT

Directeur du Centre Hospitalier Départemental de Vendée

Serge PIOLA

Président du Cabinet CLEMENT et Associés

■ Public

AMO, Maîtres d'œuvre, Conseils...

■ Programme & Horaires

■ 1 - Contexte et enjeux

- Identification des éléments de complexité du projet
- La méthodologie SPPC (Structuration, Processus, Procédure, Contrat)
- Les enjeux d'une opération
- Les modes de coopération entre les acteurs
- La complémentarité des approches :
Projet Immobilier/Projet Organisationnel

■ 2 - La prise en compte des risques dans la gestion de projet

- L'identification des risques d'une opération immobilière
- L'identification du partage des risques entre les différents intervenants et leur transcription dans le contrat
- La connaissance des étapes pour mieux appréhender la coopération
- L'utilisation du contrat pour mieux gérer le projet

■ 3 - L'approche stratégique du suivi contractuel

- Méthodologie et identification des indicateurs
- La mise en place de la méthode
- Retour d'expérience sur les projets
- Les conditions de réussite de la méthode

■ Prérequis

Aucun

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants. Envoi d'un questionnaire en amont de la formation pour recueillir les besoins des participants.

Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

Evaluation finale

■ Dates & lieux

1 jour = 7 heures

➤ 9 juin 2022

➤ 24 novembre 2022

Lieu : Siège de l'APMO,

2, rue Malesherbes - 69006 Lyon

PRIX DE LA FORMATION

475,00€ HT

par personne/Adhérent

950,00€ HT

par personne/Non adhérent

Support de formation et déjeuner compris

■ Contact et inscription :

formation@apmo.fr

Tél. : 06 76 21 71 17

Cliquer ici : <https://www.apmo.fr/inscrivezvous>




Nous contacter :

Pour une prise de contact avec l'APMO :

Sur notre site : www.apmo.fr

Par mail : contact@apmo.fr

 @apmo

Pour toute question relative au catalogue de formation :

Par mail : formation@apmo.fr

Tél. : 06 76 21 71 17

Présentation de notre partenaire



2 Rue Malesherbes - 69006 Lyon - 04 72 61 86 55

www.cabinetclement.fr

Pour obtenir plus d'information et mieux connaître
notre offre de formation, nous vous invitons à visiter notre site :

[Cabinet Clément et Associés](http://www.cabinetclement.fr)